



CAPTRAIN FRANCE DEMANDE LE SECOURS !!!

Paris, le 12 février 2021

LES CONDUCTEURS DE FRET SNCF PORTENT LE SECOURS À CAPTRAIN FRANCE (EX VFLI)

En ce début d'année 2021, la filiale Captrain France (ex VFLI) a demandé l'assistance de Fret SNCF pour produire ses trains faute d'un nombre suffisant de conducteurs.

Ironie du sort, l'aide demandée par Captrain France concerne 2 contrats que cette filiale a remporté en 2021 au détriment de Fret SNCF qui produisait ses trafics historiquement.

Les trafics Kronembourg et un flux Froid-Combi produits depuis le SA2021 par Captrain France sont dans l'impossibilité d'être produits sans l'aide de Fret SNCF par manque de conducteurs Captrain France.

LA STRATÉGIE DE LA SAS FRET DOIT ÊTRE RÉINTERROGÉE

Les discours rassurants sur la pseudo-complémentarité entre la SAS Fret et nos filiales au sein du nouveau pôle Rail Logistics Europe viennent une nouvelle fois de montrer leurs limites.

Cette complémentarité tant louée par la Direction n'est en réalité qu'une cannibalisation des activités de Fret SNCF au profit des filiales.

Dans un moment où les volontés politiques européennes et françaises se tournent vers une relance du fret ferroviaire, et que les premiers signes d'une reprise de l'activité industrielle sont visibles, la stratégie de la SAS Fret laisse clairement entendre aux cheminots que tout ceci se fera sans les agents de Fret SNCF.

UN VOLUME DE TRAFICS IMPORTANT À ASSURER

Le trafic Kronembourg, 3 AR/semaine en RHR soit 6 JS, concerne les conducteurs d'Hausbergen pour une étape entre Hausbergen et Dijon qui démarre dès le dimanche 24 janvier 2021 et pour une durée d'assistance non déterminée.

Le flux Froid-Combi entre Dourges et Avignon (5 AR/semaine) concerne les conducteurs Grand-Parcours de Lyon-Perrache et Villeneuve St Georges et démarre le 1er mars 2021, également pour une durée indéterminée.

Ce trafic initialement prévu d'être assuré par CapTrain en 2 étapes sera produit par Fret SNCF avec un découpage en 3 étapes (pour être conforme à la réglementation « Temps de travail SNCF ») soit :

- ✓ Dourges-Valenton en RHR soit 10 JS,
- ✓ Valenton-Lyon Perrache en RHR soit 10 JS,
- ✓ Lyon Perrache-Avignon en MP soit 10JS.

La FGAAC-CFDT a demandé que ces prestations soient assurées sur tout le Service Annuel 2021 sans obtenir de réponse officielle.

LA FGAAC-CFDT A DÉPOSÉ UNE DEMANDE D'AUDIENCE NATIONALE POUR CADRER CES DEMANDES D'ASSISTANCE



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS

01/76/58/12/21

www.fgaac-cfdt.fr

fgaac-cfdt@fgaac.org

FGAAC-CFDT Officiel

FGAAC-CFDT





TRAFICS FRET CAPTRAIN

CAPTRAIN FRANCE DEMANDE LE SECOURS !!!

GRÂCE À L'INTERVENTION DE LA FGAAC-CFDT, CES 2 TRAFICS SERONT PRODUITS SELON LES RÈGLES PROPRES À FRET SNCF

FICHES TRAINS

Les Fiches Trains seront accessibles dans SIRIUS.

SUIVI DES CONDUCTEURS

Le suivi des conducteurs, la veille sécurité et le traitement des REX seront réalisés par le CTT DPX Fret SNCF.

INCIDENTS

En cas de problème sur l'engin moteur CapTrain, les conducteurs Fret SNCF ont la possibilité d'appeler le PAC Loc Fret, si impossibilité de se dépanner, les conducteurs devront appeler le Permanent ADC du CCO qui se rapprochera de CapTrain France pour instruction.

INCIDENTS GRAVES

En cas d'incidents ou d'accidents graves, l'astreinte Traction SNCF sera avisée et dépêchée pour venir en appui du conducteur Fret SNCF.

PRIMES DE TRACTION

Ces tournées seront tracées en A Fournir dans les roulements déjà désignés Grand Axe (GA) ainsi les primes de traction seront calculées avec les taux de Prime Complémentaires (PC) correspondants à ces roulements de résidences contributrices et les primes GA accordées sur toutes ces JS.

RÈGLES DE CIRCULATION

Les règles de limites de tonnage et de longueur des trains restent les mêmes que pour les trains Fret SNCF par application de la FR21734.

CERTIFICAT DE SÉCURITÉ

Ces trafics seront produits sous Certificat de sécurité CapTrain, avec des 27000 et 37500 Captrain, une information/formation de 2 heures sera délivrée pour les particularités 37500.

LA FGAAC-CFDT REVENDIQUE UNE AUGMENTATION DES EFFECTIFS CONDUITE SUR LES RÉSIDENCES QUI ASSURERONT CES CHARGES DE TRAVAIL

Tous les conducteurs des résidences de Hausbergen, Lyon-Perrache et Villeneuve St Georges assureront ces trains.

Les conducteurs qui le souhaitent pourront cependant signifier leur refus à la Direction.

Ces résidences traction étaient recensées comme étant en sureffectif par la Direction de la SAS Fret suite à la perte des contrats.

La FGAAC-CFDT a donc demandé à la Direction de la SAS Fret d'augmenter les effectifs conduite dans les résidences qui assureront ces charges de travail afin d'assurer une adéquation charge/ressources qui permettent d'assurer ces trafics sans détériorer les conditions de travail des conducteurs.



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01/76/58/12/21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT

